

Choix des options et groupes TD

Inscription Pédagogique

« ***L'inscription administrative est obligatoire et doit être réalisée chaque année universitaire.***

« <https://formation.univ-pau.fr/fr/inscriptions.html>

« ***L'inscription pédagogique (IP) est obligatoire et fait suite à votre inscription administrative.***

Elle est indispensable pour se présenter aux examens, elle s'effectue lors de la prérentrée.

Lundi 4 septembre 2017

- * **Master 1 MEEF à 13h30**

Mardi 5 septembre 2017

- * **Licence 3 à 8 h 30**
- * **Licence 2 à 10 h 00**
- * **RÉUNION OBLIGATOIRE Pour tous les étudiants qui demandent à bénéficier du statut d'Athlète de Haut Niveau (AHN) : 13h AMPHI du STAPS.**
- * **Licence 1 à 13 h 30**

Lundi 11 septembre 2017

- * **Master EPPM 1&2 à 14 h**

Jeudi 14 septembre 2017

- * **Master 2 MEEF à 9 h**

toutes les informations nécessaires à votre année de formation vous seront délivrées et expliquées.

Il sera considéré que chaque étudiant aura pris connaissance de ces explications.

L'emploi du temps des cours vous sera présenté.

Instructions pour votre inscription pédagogique à TARBES

Voici la liste des documents à fournir à **Tarbes**, le jour de la pré-rentrée, pour **tous** les étudiants de toutes les promos :

- La fiche pédagogique remplie (avec photo collée) téléchargeable sur le site du STAPS
- La photocopie de la carte vitale ou de son attestation
- 3 photos d'identité (dont 1 à coller sur la fiche pédagogique)
- 3 timbres autocollants au tarif en vigueur
- Pour les étudiants salariés :
 - * Le contrat de travail (60h/mois sur l'année). Si conditions non remplies vous n'aurez pas de statut officiel.
 - * 2 enveloppes affranchies et à l'adresse de l'étudiant
- en plus pour les Licences 1^{ère} année :
 - * certificat médical d'aptitude au sport
 - * La fiche « mineur » pour les étudiants concernés
 - * **Télécharger tous les documents joints : fiche pédagogique (tous), fiche "étudiant mineur"(si concerné), fiche Athlète de Haut Niveau (si concerné)**
 - * **consulter la lettre de l'association (ATESTAPS) : à télécharger**

PS : Procédure de préinscription sur APOFLUX

1^{ère} et 2^{ème} année de master : préinscription OBLIGATOIRE sur APOFLUX

Les étudiants qui auront reçu un avis favorable de la commission pédagogique devront suivre la procédure normale d'inscription.

De même, les étudiants qui ont reçu un avis "sous condition" (= sous réserve de l'obtention de la Licence 3 EM) devront également suivre cette procédure une fois leur licence 3 obtenue.